
Les monocultures d'arbres utilisent un produit agrotoxique persistant

La forte utilisation de produits agrotoxiques constitue un des dangers latents de l'établissement de plantations de monocultures. Les produits agrotoxiques aident à maintenir les profits des entreprises de plantation et de leurs bailleurs de fonds, mais ils empoisonnent la vie.

La forte utilisation de produits agrotoxiques, laquelle reste habituellement occultée, constitue un des dangers latents de l'établissement de plantations de monocultures. Les agrotoxiques sont des produits chimiques synthétiques utilisés pour contrôler les insectes nuisibles et les maladies. Ils aident à **maintenir la rentabilité des entreprises de plantation et de leurs bailleurs de fonds**. Ces produits causent des effets graves, notamment la contamination du sol et des sources d'eau, l'apparition de maladies et d'insectes nuisibles résistants et l'empoisonnement des gens et des animaux qui vivent à proximité desdites plantations.

Un de ces dangereux produits agrotoxiques est utilisé dans les appâts pour contrôler les fourmis phyllophages dans les plantations d'arbres en monoculture. Il constitue une menace pour les nappes phréatiques et la santé des travailleuses et travailleurs et les communautés exposées. Il s'agit du **sulfluramide, un fourmicide extrêmement persistant qui peut nécessiter jusqu'à plusieurs siècles pour se dégrader et dont il faut interdire l'utilisation**. Malgré cela, l'utilisation de ce produit augmente en Amérique latine en raison de **l'expansion des monocultures** d'eucalyptus, de palmier à huile et de pin, même si on l'utilise également dans diverses cultures agricoles, les plantations d'arbres fruitiers et même à la maison. Utilisé pour contrôler les fourmis et les termites, le sulfluramide se trouve dans de nombreux pesticides commerciaux, notamment Mirex, Atta Kill, Fluramin, Grao Verde, Dinagro-S, Forisk AG, AgriMex et Mix-Hortall.

Le Brésil est devenu le principal producteur et exportateur de sulfluramide en Amérique latine et dans le monde entier depuis que cet insecticide toxique a été retiré du marché aux États-Unis, en Europe et même en Chine. Ce dernier pays était lui-même un important consommateur et exportateur de ce produit. De 2003 à 2013, la production industrielle de sulfluramide au Brésil est passée de 30 à 60 tonnes par an pour approvisionner les marchés interne et étranger, principalement l'Argentine, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur et le Venezuela. Le produit est également exporté en Bolivie, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Panama, au Paraguay, au Pérou et en Uruguay. (1)

Au Brésil, le sulfluramide est utilisé principalement dans les États du Minas Gerais, Sao Paulo, Mato Grosso do Sul, Espírito Santo et Bahia. **La contamination des nappes phréatiques a été documentée dans les États dotés de grandes superficies de monoculture d'arbres** ; l'industrie des plantations en monoculture couvre presque 8 millions d'hectares. L'expansion de cette industrie — et aussi de l'utilisation du sulfluramide — au Brésil et dans d'autres pays de la région génère des profits exorbitants pour l'agrobusiness des plantations, mais elle risque de contaminer les nappes phréatiques pour des générations et laissera un legs de pollution dans le sol et l'eau. Il faut de toute urgence adopter des mesures pour freiner et éliminer l'utilisation de ce produit agrotoxique.

Qu'est-ce que le sulfluramide et quels sont ses effets ?

Après son application, le sulfluramide se transforme en SPFO (sulfonate de perfluorooctane, ou PFOS en anglais), un composé chimique extrêmement persistant qui, en plus d'être toxique, peut se bioaccumuler, c'est-à-dire passer d'un médium agricole à d'autres organismes vivants dans la chaîne alimentaire. Par exemple, **le SPFO peut passer des racines de certaines plantes cultivées (maïs, blé, légumes, par exemple) à l'être humain lorsque celui-ci ingère les aliments, s'unir aux protéines dans le sang et le foie, ou s'accumuler dans d'autres animaux terrestres.** Dans le cas des plantations de monocultures, la pollution du SPFO se produit à travers les nappes phréatiques et peut donc atteindre des organismes aquatiques ou marins, et parcourir ainsi de grandes distances.

Le sulfluramide est vendu librement en tant qu'ingrédient de produits commerciaux dotés d'une bande verte ou bleue et classés légèrement toxiques, alors que l'on ne tient compte que de ses effets à court terme. Cependant, ses effets beaucoup plus persistants, y compris certains effets toxiques à long terme et son inévitable transformation en SPFO dans l'environnement, sont occultés. De plus, le SPFO peut causer des dommages au fœtus durant la grossesse, est un facteur de risque associé à la perte de poids, affecte le foie, cause le cancer selon des essais sur des animaux de laboratoire. Il existe aussi un nombre réduit de preuves qu'il cause cette maladie chez les êtres humains. Enfin, il touche le système de défense de l'être humain.

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, une convention environnementale ratifiée par la plupart des pays de la planète, soumet le SPFO à des contrôles internationaux en vue de son élimination et/ou de sa restriction mondiale.

Le sulfluramide appartient à un groupe de composés chimiques, appelés PFAS, dotés de longues chaînes de fluor et de carbone qui leur procurent une grande stabilité et persistance. Ces produits ont été utilisés comme revêtements antiadhésifs dans de multiples produits, comme les meubles résistants aux taches, les mousses anti-incendie et les emballages de repas rapides. Le produit le mieux connu fut le téflon, utilisé dans divers ustensiles de cuisine qu'ont commercialisés les sociétés 3M et DuPont des États-Unis. Celles-ci ont fait l'objet de poursuites judiciaires de la part de travailleurs et communautés touchées pour avoir fabriqué divers composés du groupe des PFAS aux États-Unis. La journaliste étasunienne Sharon Lerner rapporte que même si DuPont savait que ces produits nuisaient à la santé des travailleurs et travailleuses et polluait l'eau, elle a caché ces informations et continué de produire le téflon. (2)

La Convention de Stockholm et les lobbies de l'agro-industrie

La Convention de Stockholm interdit l'utilisation du sulfluramide en milieu urbain et dans les jardins. Cependant, il est vendu dans de nombreux pays de la région sans aucun contrôle, en profitant de l'absence actuelle d'instruments de sanction pour la non-application de cette convention internationale contraignante. La Convention permet l'utilisation du sulfluramide en agriculture, y compris les monocultures d'arbres, uniquement pour contrôler les fourmis phyllophages des genres *Atta* et *Acromyrmex*. Aucune date butoir n'a encore été établie pour mettre fin à son utilisation mondiale.

Cette exception sans date d'échéance résulte de l'acceptation d'une recommandation du groupe d'experts du Comité de révision des nouveaux polluants organiques persistants, l'organisme subsidiaire qui prépare les recommandations soumises à la conférence des parties de la Convention de Stockholm pour leur adoption. Ce comité de révision avait accepté les arguments de

fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Brésil alliés à l'industrie brésilienne productrice de ce produit agrottoxique qui avaient fabriqué les preuves selon lesquelles il n'existait aucun autre produit ou mesure pour contrôler efficacement ces types de fourmis. En fait, les industries qui fabriquent ce produit agrottoxique (Atta-Kill, Unibrás et Dinagro) ont fondé l'ABRAISCA (Association brésilienne d'entreprises de fabrication d'appâts à insectes), laquelle a participé au comité de révision à titre d'observatrice en collaboration avec des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Notons que la société Atta-Kill appartient au puissant groupe Agrocères lié à l'Association brésilienne de l'agrobusiness (ABAG).

Solutions de rechange éventuelles

Contrairement aux affirmations de certains fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Brésil et d'ABRAISCA, il existe même au Brésil des produits autorisés par l'agriculture biologique pour remplacer le sulfluramide, notamment Biosca, un produit commercial préparé avec des ingrédients botaniques. De plus, tant au Brésil que dans d'autres pays d'Amérique latine comme Cuba, le Mexique et la Colombie, on a utilisé avec succès plusieurs agents de contrôle biologique (champignons entomopathogènes comme *Beauveria bassiana* et *Metarhizium anisopliae* ainsi que des extraits végétaux) de fabrication artisanale ou commerciale pour contrôler les fourmis phyllophages.

Dans le cas des monocultures d'arbres à grande échelle, le contrôle des fourmis phyllophages constitue un grand défi, mais la solution se trouve non pas uniquement dans une simple comparaison entre le sulfluramide et d'autres produits chimiques ou biologiques agrottoxiques, mais bien dans un ensemble intégré de mesures de contrôle et la modification de la gestion de la plantation. En fin de compte, **le modèle de plantations à grande échelle est en soi un modèle non durable et toxique. D'une manière ou d'une autre, il pollue et détruit la biodiversité, les forêts, la fertilité des sols, les sources d'eau et affecte sérieusement les populations qui vivent à l'intérieur et à proximité de ces industries.**

Ainsi, la discussion sur les solutions de rechange possibles et leur évaluation (par exemple intercaler des bandes de forêts indigènes, semer des plantes répulsives ou utiliser des agents de contrôle botanique ou biologique) doit faire partie d'un processus de discussion transparent dans lequel les organismes de régulation placent l'intérêt public au-dessus de l'intérêt privé. Il faut que les organisations de producteurs, de paysans, de la société civile et de spécialistes qui ne se trouvent pas en situation de conflit d'intérêts avec l'industrie chimique, les gouvernements en place, l'agrobusiness ou l'industrie de plantations participent à ce processus de discussion et d'évaluation.

L'expansion dans la région des monocultures d'arbres qui utilisent le sulfluramide génère une dette environnementale qu'il faut éviter et remédier. Les industries de plantations et l'agrobusiness en général ont causé le problème et doivent affecter des fonds pour couvrir les frais de l'évaluation et de la remédiation aux dommages environnementaux et sociaux déjà occasionnés. Il faut aussi se doter de systèmes de surveillance efficaces pour évaluer les dommages à la santé des travailleurs et de la population exposés. Il faut interdire les usages non agricoles du sulfluramide immédiatement. Dans le cas de l'agriculture, y compris les plantations d'arbres, il faut établir une date limite pour mettre fin à son utilisation. Finalement, il faut aussi encourager les échanges entre les agriculteurs et agricultrices sur leurs succès, en créant un processus auquel pourraient participer pleinement les organisations de travailleurs et travailleuses, les communautés, les organisations et les experts de la société civile.

Fernando Bejarano G

RAPAM (*Réseau d'action sur les pesticides et leurs alternatives*) / Point focal de l'IPEN pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Dans la page de l'IPEN www.ipen.org, on peut trouver un feuillet en espagnol et en portugais qui présente les informations scientifiques consultées pour préparer le présent article, un rapport sur les solutions de rechange ainsi que des mèmes pour sensibiliser les consommateurs et les paysans et éviter d'acheter ce produit agrotoxique.

(1) Gilljam JL, Leonel J, Cousins IT, Benskin JP (2016) [*Is Ongoing Sulfluramid Use in South America a Significant Source of Perfluorooctanesulfonate \(PFOS\)? Production Inventories, Environmental Fate, and Local Occurrence.*](#) Environ. Sci Technol 50 (2): 653–659.

(2) The Intercept, 2015, [*The Teflon Toxic*](#)